



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
DECISION DE DECLARATION SANS SUITE
N° DM_2025_055

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

● Désignation du pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

39 Lotissement La Marie

97225 MARIGOT

Tél. : 0596.53.50.23 / Fax : 0596.53.60.12

Point de contact : M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique

Courrier électronique : marchespublics@capnordmartinique.fr

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.capnordmartinique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

● Identification du service chargé de l'analyse des candidatures :

Direction de la Commande Publique

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :

M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique.

B - Objet de la consultation.

La présente consultation n° **2025/054/S** est un marché ordinaire de services et a pour objet :

Prestation dans le cadre de la mise en œuvre du PLIE de CAP Nord Martinique « ACCES A LA FORMATION CANALISATEUR »

C - Déroulement de la consultation.

■ Publicité :

Le marché est passé sous la forme d'un marché public à procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Le dossier de consultation a été mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation www.marché-sécurisé.fr le 09 octobre 2025

■ Date et heure limite initiale de réception des plis :
27/10/2024 à 12h00

■ Date de la réunion d'ouverture des plis :
28/10/2024 à 14h30

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : x NON OU ☐ OUI

D - Déclaration sans suite

Le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

☒ sans suite pour motifs fondés sur le besoin de l'acheteur : redéfinition du cahier des charges.

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ un appel d'offres ;
- ☐ un dialogue compétitif ;
- ☐ un marché négocié ;
- ☒ **une procédure adaptée.**

E - Signature du pouvoir adjudicateur.

Fait à Marigot, le 04 NOV 2025

Signature

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

